

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20002341400119	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT REGIE DE L'ASSAINISSEMENT
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE GESTION COMPTABLE ROUEN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (2)

BUDGET : REGIE DE L'ASSAINISSEMENT (3)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	22
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	26
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	27
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	31
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	32
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 538 487,83	1 154 943,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 383 544,83
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		7 538 487,83	7 538 487,83

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	8 990 134,98
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 274 358,03	497 679,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 5 213 455,95	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		9 487 813,98	9 487 813,98

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	17 026 301,81	17 026 301,81
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	22 425 274,00	0,00	670 000,00	670 000,00	23 095 274,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 809 822,00	0,00	0,00	0,00	7 809 822,00
014	Atténuations de produits	630 000,00	0,00	-630 000,00	-630 000,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	425 010,00	0,00	301 068,00	301 068,00	726 078,00
Total des dépenses de gestion des services		31 290 106,00	0,00	341 068,00	341 068,00	31 631 174,00
66	Charges financières	105 290,00	0,00	0,00	0,00	105 290,00
67	Charges exceptionnelles	2 175 500,00	0,00	150 000,00	150 000,00	2 325 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	400 000,00		0,00	0,00	400 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		33 970 896,00	0,00	491 068,00	491 068,00	34 461 964,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	371 475,00		7 047 419,83	7 047 419,83	7 418 894,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	12 684 300,00		0,00	0,00	12 684 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		13 055 775,00		7 047 419,83	7 047 419,83	20 103 194,83
TOTAL		47 026 671,00	0,00	7 538 487,83	7 538 487,83	54 565 158,83

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	54 565 158,83
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	44 089 866,00	0,00	853 875,00	853 875,00	44 943 741,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	293 305,00	0,00	0,00	0,00	293 305,00
Total des recettes de gestion des services		44 413 171,00	0,00	853 875,00	853 875,00	45 267 046,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		301 068,00	301 068,00	301 068,00
Total des recettes réelles d'exploitation		44 426 171,00	0,00	1 154 943,00	1 154 943,00	45 581 114,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 600 500,00		0,00	0,00	2 600 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 600 500,00		0,00	0,00	2 600 500,00
TOTAL		47 026 671,00	0,00	1 154 943,00	1 154 943,00	48 181 614,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 383 544,83
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	54 565 158,83
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	17 502 694,83
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	1 493 543,00	376 394,67	0,00	0,00	1 869 937,67
21	Immobilisations corporelles	6 363 750,00	1 895 362,79	0,00	0,00	8 259 112,79
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 647 500,00	2 002 600,57	0,00	0,00	12 650 100,57
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	18 504 793,00	4 274 358,03	0,00	0,00	22 779 151,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 867 400,00	0,00	0,00	0,00	1 867 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 867 400,00	0,00	0,00	0,00	1 867 400,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	20 372 193,00	4 274 358,03	0,00	0,00	24 646 551,03
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 600 500,00		0,00	0,00	2 600 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 600 500,00		0,00	0,00	2 600 500,00
	TOTAL	22 972 693,00	4 274 358,03	0,00	0,00	27 247 051,03

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 213 455,95
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	32 460 506,98
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	315 000,00	497 679,00	0,00	0,00	812 679,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 601 918,00	0,00	-7 047 419,83	-7 047 419,83	2 554 498,17
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	9 916 918,00	497 679,00	-7 047 419,83	-7 047 419,83	3 367 177,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	8 990 134,98	8 990 134,98	8 990 134,98
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	8 990 134,98	8 990 134,98	8 990 134,98
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	9 916 918,00	497 679,00	1 942 715,15	1 942 715,15	12 357 312,15
021	Virement de la section d'exploitation (4)	371 475,00		7 047 419,83	7 047 419,83	7 418 894,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 684 300,00		0,00	0,00	12 684 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	13 055 775,00		7 047 419,83	7 047 419,83	20 103 194,83
	TOTAL	22 972 693,00	497 679,00	8 990 134,98	8 990 134,98	32 460 506,98

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	32 460 506,98

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	17 502 694,83
---	----------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	670 000,00		670 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	-630 000,00		-630 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	301 068,00		301 068,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	150 000,00	0,00	150 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		7 047 419,83	7 047 419,83
Dépenses d'exploitation – Total		491 068,00	7 047 419,83	7 538 487,83

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 538 487,83
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	376 394,67	0,00	376 394,67
21	Immobilisations corporelles (6)	1 895 362,79	0,00	1 895 362,79
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 002 600,57	0,00	2 002 600,57
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 274 358,03	0,00	4 274 358,03

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	5 213 455,95
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 487 813,98
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	853 875,00		853 875,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	301 068,00	0,00	301 068,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 154 943,00	0,00	1 154 943,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 383 544,83
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 538 487,83
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	497 679,00	0,00	497 679,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-7 047 419,83	0,00	-7 047 419,83
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		7 047 419,83	7 047 419,83
Recettes d'investissement – Total		-6 549 740,83	7 047 419,83	497 679,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	8 990 134,98
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 487 813,98
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	22 425 274,00	670 000,00	670 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	1 740 141,00	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	265 500,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	281 297,70	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	159 100,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	97 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	9 381 185,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	71 480,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	178 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	6 321 690,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	734 740,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	193 687,80	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	106 332,47	0,00	0,00
6156	Maintenance	250 875,00	0,00	0,00
6168	Autres	170 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	95 000,00	0,00	0,00
618	Divers	143 187,53	-20 000,00	-20 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	158 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	32 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	166 237,50	60 000,00	60 000,00
6231	Annonces et insertions	21 500,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	100,00	0,00	0,00
6248	Divers	5 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	4 540,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	101 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	4 730,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	51 300,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	1 507 136,00	0,00	0,00
6288	Autres	43 925,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	66 984,00	0,00	0,00
6353	Impôts indirects	25 500,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 087,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	3 118,00	0,00	0,00
63713	Redevance pour la performance des systèm	0,00	630 000,00	630 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 809 822,00	0,00	0,00
6211	Personnel intérimaire	50 000,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	93 397,84	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	23 348,97	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 019,85	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	4 323 609,04	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	488 314,43	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	507 608,18	0,00	0,00
6415	Supplément familial	32 742,43	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 229 557,83	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	70 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	532 235,30	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	142 547,13	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	91 741,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	20 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	191 700,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	630 000,00	-630 000,00	-630 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	630 000,00	-630 000,00	-630 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65	Autres charges de gestion courante	425 010,00	301 068,00	301 068,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	227 439,00	227 439,00
6542	Créances éteintes	0,00	73 629,00	73 629,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	425 010,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		31 290 106,00	341 068,00	341 068,00
66	Charges financières (b) (8)	105 290,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	80 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 210,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	20 000,00	0,00	0,00
666	Pertes de change	5 000,00	0,00	0,00
6688	Autre	2 500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 175 500,00	150 000,00	150 000,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	250,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	250,00	150 000,00	150 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	207 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 968 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	400 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	400 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		33 970 896,00	491 068,00	491 068,00
023	Virement à la section d'investissement	371 475,00	7 047 419,83	7 047 419,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	12 684 300,00	0,00	0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	200 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	12 484 300,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 055 775,00	7 047 419,83	7 047 419,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 055 775,00	7 047 419,83	7 047 419,83
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		47 026 671,00	7 538 487,83	7 538 487,83

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 538 487,83
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	6 560,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	8 770,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 210,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	30 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	30 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	44 089 866,00	853 875,00	853 875,00
704	Travaux	3 100 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	39 976 250,00	853 875,00	853 875,00
7062	Redevances assainissement non collectif	26 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	790 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	473,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	17 143,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	180 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	293 305,00	0,00	0,00
7588	Autres	293 305,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		44 413 171,00	853 875,00	853 875,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	13 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	8 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	301 068,00	301 068,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	301 068,00	301 068,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		44 426 171,00	1 154 943,00	1 154 943,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 600 500,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 600 500,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 600 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		47 026 671,00	1 154 943,00	1 154 943,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	6 383 544,83
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 538 487,83
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 493 543,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 095 943,00	-19 000,00	-19 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	397 600,00	19 000,00	19 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 363 750,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	72 900,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	15 000,00	0,00	0,00
21451	Aménagt Bât. d'exploitation sol autrui	1 462 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 670 000,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	1 008 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	1 036 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	67 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	20 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 850,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 647 500,00	0,00	0,00
2313	Constructions	653 500,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 994 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		18 504 793,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 867 400,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 030 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	7 400,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	830 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 867 400,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		20 372 193,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	2 600 500,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	2 600 500,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	1 550 000,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	21 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	10 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	905 000,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	3 500,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	35 000,00	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	6 000,00	0,00	0,00
139188	des tiers	70 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 600 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		22 972 693,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	4 274 358,03
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	5 213 455,95
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 487 813,98
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) cf. Modalités de vote, I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	315 000,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	315 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 601 918,00	-7 047 419,83	-7 047 419,83
1641	Emprunts en euros	9 601 918,00	-7 047 419,83	-7 047 419,83
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 916 918,00	-7 047 419,83	-7 047 419,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	8 990 134,98	8 990 134,98
1068	Autres réserves	0,00	8 990 134,98	8 990 134,98
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	8 990 134,98	8 990 134,98
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		9 916 918,00	1 942 715,15	1 942 715,15
021	Virement de la section d'exploitation	371 475,00	7 047 419,83	7 047 419,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	12 684 300,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	200 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	15 500,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	2 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	90 000,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	500,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	522 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 841 300,00	0,00	0,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	800,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	350 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 165 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	23 000,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	1 451 300,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	624 500,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	6 500,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	80 200,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	50 000,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	3 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	12 500,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	180 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	45 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	6 200,00	0,00	0,00
28188	Autres	15 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		13 055 775,00	7 047 419,83	7 047 419,83
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		13 055 775,00	7 047 419,83	7 047 419,83
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		22 972 693,00	8 990 134,98	8 990 134,98

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	497 679,00
---------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				9 487 813,98

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-5 213 455,95	-5 213 455,95	-5 213 455,95
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-3 776 679,03	-3 776 679,03	-3 776 679,03
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-8 990 134,98	-8 990 134,98	-8 990 134,98

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)Vote
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	8 990 134,98	8 990 134,98	8 990 134,98
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-8 990 134,98	-8 990 134,98	-8 990 134,98
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	4 467 900,00	0,00	0,00	4 467 900,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	12 855 775,00	7 047 419,83	7 047 419,83	19 903 194,83
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	8 387 875,00	7 047 419,83	7 047 419,83	15 435 294,83

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - BS - 2025

(1) *Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.*

(2) *Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés*

(3) *Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"*

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 4 467 900,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 867 400,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 030 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	7 400,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	830 000,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 600 500,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	2 600 500,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 12 855 775,00	7 047 419,83	VI 7 047 419,83
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		12 855 775,00	7 047 419,83	7 047 419,83
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	15 500,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	2 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	90 000,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	500,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	522 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 841 300,00	0,00	0,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	800,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	350 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 165 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	23 000,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	1 451 300,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	624 500,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	6 500,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	80 200,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	50 000,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	3 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	12 500,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	180 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	45 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	6 200,00	0,00	0,00
28188	Autres	15 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	371 475,00	7 047 419,83	7 047 419,83

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
PR250004/2025 ETUDES ET DIAGNOSTICS AVANT ET PENDANT TRAVAUX ASS	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00	0,00	281 000,00	3 019 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		150,00	0,00	150,00	31,00	90,00	121,00
Adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	14,00	0,00	14,00	13,00	0,00	13,00
Cadres	A	27,00	0,00	27,00	0,00	20,00	20,00
Cadres Supérieurs	A	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Ingénieur	A	4,00	0,00	4,00	0,00	2,00	2,00
Ingénieur en chef hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Ouvriers - Employés	C	17,00	0,00	17,00	0,00	14,00	14,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Techniciens	B	18,00	0,00	18,00	0,00	15,00	15,00
Techniciens Supérieurs	B	37,00	0,00	37,00	0,00	32,00	32,00
Techniciens Supérieurs-M	A	5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		158,00	0,00	158,00	38,00	90,00	128,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				274 655,01		
Cadres	A	TECH		79 783,50	A Privé	CDI
Cadres Supérieurs	A	TECH		21 335,97	A Privé	CDI
Ingénieur	A	TECH	495	0,00	332-24	CDD
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	A Autres	CDI
Ingénieur principal	A	TECH		0,00	332-8-2°	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	950	0,00	332-8-2°	CDI
Ouvriers - Employés	C	TECH		38 909,67	A Privé	CDI
Technicien	B	TECH	397	0,00	332-8-2°	CDD
Techniciens	B	TECH		37 459,81	A Privé	CDI
Techniciens Supérieurs	B	TECH		97 166,06	A Privé	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				274 655,01		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - BS - 2025

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 125

Nombre de membres présents : 120

Nombre de suffrages exprimés : 111

VOTES :

Pour : 84

Contre : 27

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/06/2025

Présenté par (1) M. ROULY,

A H2o le 30/06/2025

(1) M. ROULY,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil métropolitain

A H2o Rouen, le 30/06/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Le Président	
Nicolas MAYER-ROSSIGNOL	

Certifié exécutoire par (1) M. ROULY, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Le 108,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.